Culture

Cette première partie d'année a déjà été marquée par une belle et dense programmation

Après Jekyll Wood qui avait lancé avec brio l'année culturelle, c'est le Conseil Municipal des Jeunes qui a proposé un après-midi rétro gaming ayant ravi tous les âges.

En mars, les ensembles musicaux de Monnaie et Saint-Pierre-des-Corps ont proposé une représentation événement autour des œuvres du grand compositeur français Thierry Deleruyelle, sous la baguette du compositeur lui-même.

Le printemps se voyant animé notamment de la soirée rock d'Anim Monnaie et du Mini Festival Jeunesse et un atelier cirque qui a réuni les familles sous la structure en chapiteau et à propos de la halle récréative.

Les temps d'arts, la fête de la musique et la représentation annuelle de l'atelier théâtre de Monnaie nous acheminant jusqu'à l'été.

Et le deuxième semestre ne sera pas en reste !

Les cinés plein air de l'été proposeront deux soirées familiales avec L'appel de la forêt le samedi 22 juillet et Tous en scène 2 le samedi 12 août, avant une grande soirée festive avec JukeBox Deluxe le samedi 26 août.

Vous retrouverez la programmation détaillée dans l'agenda culturel Octave du second semestre, avec encore : un spectacle son et lumière lors des Journées Européennes du Patrimoine ou le concert de Heida Björg and The Kaos dans le cadre du off de Jazz en Touraine.

Au plaisir de vous retrouver toujours plus nombreux et nombreuses pour ces moments de partage.

Accueil des nouveaux arrivants

Chaque année, la municipalité souhaite accueillir les nouveaux arrivants pour leur présenter la commune, les élus et les associations.

Nous mettons un point d'honneur à accueillir correctement nos nouveaux Modéniens. Pour ce faire un petit déjeuner leur est servi dès 9h, suivi d'une balade du patrimoine pour découvrir une partie de l'histoire de la commune, puis un apéritif suivi d'un repas leur est offert. L'après midi de cette journée est consacrée aux associations sur la place de l'Europe.

Chaque nouvel arrivant est invité à cette manifestation par courrier. Si vous êtes arrivé sur la commune depuis le 1er septembre 2022 et que vous n'avez pas reçu d'invitation, n'hésitez pas à prendre contact avec les services de la mairie au **02 47 56 10 20** pour connaître les modalités de participation.

Journée des nouveaux arrivants - Septembre 2022

Un Autre Regard pour Monnaie

Expression de la liste minoritaire

Le printemps est à peine fini que l'été est déjà là et que la sécheresse s'installe...

L'eau, ainsi que les énergies, sont des enjeux majeurs, Monnaie et ses habitants y ont un rôle primordial.

Nous constatons régulièrement l'importance des gestes écologiques dans la vie quotidienne des entreprises, des communes, mais aussi dans celle des particuliers que nous sommes.

Ceci amène à se poser un certain nombre de questions :

Que choisir face à la multiplicité de produits : panneaux solaire, isolation d'une maison, chaudière, pompe à chaleur etc..., ces différentes choses qui permettent de réaliser des économies d'énergie.

Des réunions publiques d'information pourraient être organisées en partenariat avec la mairie de Monnaie par des intervenants spécialisés. Celles-ci permettraient de connaitre les règles, les subventions possibles, mais aideraient aussi à prendre des décisions mieux adaptées.

Des commandes groupées (récupérateur d'eau, etc...), donneraient accès à des prix plus compétitifs.

Pour info un adoucisseur collectif existe depuis peu à Pont de Ruan.

N'oublions pas que l'inflation se fait de plus en plus présente...

Notre commune doit être ainsi que notre communauté de commune force de proposition sur ces sujets fondamentaux !

Restons vigilants sur l'évolution des différents projets. Nous ne manquerons pas de vous tenir informer.

Nous remercions chaleureusement Jean Marc Schnel et souhaitons la bienvenue à notre nouveau conseiller Jorge Moreira.

Vos élus de la minorité « Un Autre Regard Pour Monnaie » : Christine KOCH, Laurence MARI, Marie Christine POURADIER, Fabrice ALLAMÉLOU et Jorge MOREIRA

le MODÉNA

Rendez-vous périodique d'informations de la ville de Monnaie

N°46
Juillet
2023

Madame, Monsieur,
Chères Modéniennes, chers Modéniens

La parution de votre Modéna est rythmée avec les saisons, et c'est bien ainsi, car à chacune correspondent des informations spécifiques.

Par exemple, plus qu'auparavant, du fait du changement climatique, il faudra faire attention à notre consommation d'eau, que ce soit celle du réseau de la Ville que celle de nos puits et cours d'eau. Vous retrouverez dans ce numéro les mesures prises à cet égard.

Nous devrons aussi être prudents quant au risque d'incendie dans nos forêts. Nous avons pris conscience que ces feux désormais ne se limitent plus aux massifs forestiers méridionaux. Nous avons de beaux bois : préservons-les.

L'été, c'est aussi le temps des grandes vacances, des escapades, pour certains des voyages au long cours. Pour d'autres, la saison se déroulera essentiellement à Monnaie, par exemple autour du plan d'eau dont la baignade sera, comme à l'accoutumée, surveillée du 15 juillet au 27 août.

Des évènements festifs et culturels rythmeront notre été modénien : le traditionnel rendez-vous républicain du 13 juillet sous la halle récréative avec son feu d'artifice sur le plan d'eau, deux soirées de cinéma en plein air dans le Parc Baric les 22 juillet et 12 août, la clôture de la saison estivale le 26 août. Et puis le dimanche 3 septembre, la veille de la rentrée des classes, ce sera la journée d'accueil des nouveaux Modéniens et le Forum des associations place de l'Europe.

Mais la vie municipale continue cependant. Les travaux de réalisation du terrain synthétique auront commencé au tout début de l'été, tout comme ceux devant rafraîchir la cour de l'école, afin de limiter sa propension à emmagasiner de la chaleur que lui confère sa surface bitumée. Ce sera aussi l'occasion d'améliorer ses équipements récréatifs.

Nous continuerons à mener avec les professionnels concernés la réflexion sur la création d'une maison de santé pluridisciplinaire afin que notre commune ne devienne à terme un « désert médical ».

L'été sera aussi pour vos élus de réfléchir, face à cette inflation qui ronge notre capacité d'investissement, aux mesures d'économie de dépenses, voire d'augmentation de taxes, qui seront nécessaires pour répondre aux besoins d'une population grandissante. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

D'ici là, chères Modéniennes et chers Modéniens, passez un bel été.

Jacques LEMAIRE

agenda

JUILLET

Jeudi 13	Feu d'artifice et soirée dansante - Sapeurs-pompiers et Municipalité
Vendredi 14	Fête nationale
Samedi 22	Ciné plein air « L'appel de la forêt » Municipalité
Mercredi 26	Arrivée d'étape « La France en courant »

AOÛT

Samedi 12	Ciné plein air « Tous en scène 2 » Municipalité
Samedi 26	Concert de Jukebox Deluxe - Municipalité

SEPTEMBRE

Dimanche 3	Journée Modénienne : accueil des nouveaux arrivants et forum des associations
Vendredi 8	Séance de cinéma
Samedi 17	Concert sons et lumières de Majestuoso Municipalité
Dimanche 18	Concert de Jazz en Touraine - Municipalité
Samedi 23 Dimanche 24	Lotos - Lions Club

A savoir pour cet été !
Respect du voisinage, écobuage et point de collecte pour déchets verts

Les activités bruyantes comme le bricolage, le jardinage ou la rénovation à l'aide d'outils ou d'appareils, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou l'intérieur des bâtiments que :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Le brûlage des déchets, y compris les déchets verts, est INTERDIT toute l'année sur l'ensemble du territoire de Monnaie.

Chaque foyer peut obtenir en mairie une carte d'accès à la déchetterie de Vernou-sur-Brenne, sur présentation d'un justificatif de domicile et de la carte d'immatriculation du véhicule.

Point de dépôt à Monnaie pour vos déchets verts, au Centre technique municipal : tous les samedis du 18 mars au 25 novembre 2023 de 13h30 à 18h00 (sauf 15/07, 12/08 et 11/11).

Déchets acceptés : feuilles mortes, tontes de pelouse, tailles de haies (max 18 cm de diamètre), résidus d'élagage et petits branchages.

L'intégralité des comptes-rendus des conseils municipaux est consultable à la mairie, sur le site internet **www.ville-monnaie.fr**, sur le panneau d'affichage de la mairie ou directement en scannant ce QR Code .

Hôtel de ville
Place Charles-de-Gaulle - 37380 Monnaie

www.ville-monnaie.fr
contact@ville-monnaie.fr

Le Modéna est conçu par la ville de Monnaie / reproduction interdite / conception : Tech'Image
Photographies : Mairie de Monnaie, Tech'Image, 123RF / Imprimé sur papier PEFC 100% - La garantie de la gestion des forêts - Tirage à 2200 exemplaires / Impression : IT imprimeur

Infos sécheresse

Notre département est en vigilance sécheresse

Le manque d'eau se répète malheureusement mois après mois, c'est pourquoi le Préfet d'Indre-et-Loire a décidé depuis le mois de mars de placer le département en vigilance sécheresse.

Adoptons un comportement quotidien solidaire et responsable en suivant chacun à notre échelle ces consignes :

POUR LES PARTICULIERS

À LA MAISON

- Vérifiez régulièrement votre compteur d'eau et réparez les fuites
- Ne laissez pas couler l'eau inutilement
- Evitez de nettoyer façades, toitures et terrasses
- Lavez votre véhicule dans une station de lavage
- Faites tourner lave-linge et lave-vaisselle lorsqu'ils sont pleins et choisissez le mode « Eco »
- Installez des équipements sanitaires économes en eau (chasse d'eau, mousseur, pomme de douche)

AU JARDIN

- Paillez le sol pour conserver l'humidité
- Récupérez l'eau de pluie ou de rinçage
- Evitez d'arroser les pelouses
- Arrosez tard le soir pour réduire l'évaporation ou réduisez le nombre d'arrosage pour limiter l'évaporation
- Tenez compte de la pluie prévue ou déjà tombée

POUR LES ENTREPRISES ET COLLECTIVITÉS

- Luttez contre les fuites de réseaux
- Limitez l'arrosage des terrains de sports, massifs et espaces verts
- Optimisez les processus de production
- Mettez en place des procédés économes en eau

POUR LES AGRICULTEURS

- Quand cela est possible, adaptez vos assolements
- Evitez d'arroser au-delà des cultures et en conditions venteuses
- Optimisez les apports d'eau (outils d'aide à la décision)
- Luttez contre les fuites sur le matériel et les réseaux

Plus d'informations sur www.indre-et-loire.gouv.fr/arrete-cadre-secheresse

Déchets, le compostage obligatoire...

Conformément à la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite loi anti-gaspillage, la généralisation de ce tri à la source est prévue pour tous les producteurs de déchets en France (collectivités et administrations, ménages, professionnels, etc) au 1er janvier 2024

C'est l'ensemble des biodéchets qui devra faire l'objet d'une collecte séparée pour être valorisé. Le compostage sera donc obligatoire comme moyen de valorisation des biodéchets. La méthanisation est l'autre moyen de valorisation obligatoire. La pratique du compostage a été retenue pour le territoire et une distribution massive de composteurs individuels programmée dès l'automne 2023. De plus, des sites pilotes sont déployés actuellement sur le territoire de la communauté de commune pour expérimenter le compostage collectif.

Pourquoi séparer les biodéchets du reste des déchets ?

Le compostage individuel permet de diminuer la quantité de déchets de la poubelle d'ordures ménagères (environ 60kg de déchets en moins /an/pers) et de valoriser de manière écologique les végétaux en produisant un amendement de qualité appelé « compost ».

La mise en décharge des biodéchets est à l'origine d'émissions de gaz à effet de serre (GES) : le tassement des déchets provoque également la fermentation de déchets alimentaires dans un milieu sans oxygène, créant ainsi des conditions favorables à l'émission de méthane dans l'atmosphère. Ce gaz a de plus un pouvoir de réchauffement global 25 fois supérieur à celui du CO2. De même, l'incinération de ces déchets produit également des GES et notamment du CO2 lors de leur combustion.

Exemple de déchets :

- **Les déchets de maison :** papier journal, sciure, copeaux de bois, l'essuie-tout, les mouchoirs en papier, les plantes d'intérieur, etc.
- **Les déchets de cuisine :** les coquilles d'œufs, le pain, les fanes et les épluchures de légumes, le marc de café et les filtres en papier, les fruits et les légumes abimés, la viande, etc...
- **Les déchets lents à composter :** les noyaux, les peaux de melons et les déchets très ligneux (tailles, branches, etc...) à broyer ou couper avant d'être compostés.
- **Les déchets de jardin :** les fleurs fanées, les tontes de gazon, les tailles d'arbres fruitiers, les feuilles, etc...

Vous pourrez retrouver l'ensemble de ces informations en détails sur le guide compostage,***disponible : en téléchargement https://www.touraineestvallees.fr/le-compostage ou gratuitement à l'accueil de votre Mairie.***

Comment réserver un composteur ?

Le service déchets ménagers de la CCTEV lance ponctuellement une opération de distribution gratuite de composteurs individuels et vous serez inscrit sur une liste de pré réservation.

Pour effectuer une demande de composteur, adressez un courriel à : **accueildechets@touraineestvallees.fr** ou au **02 47 25 55 50**

Comment récupérer mon composteur ?

Vous serez averti pour retirer votre composteur auprès des services techniques de notre commune soit au mois d'octobre ou bien au mois de janvier selon les arrivages liés à la production face à la demande

Christophe Duveaux (Vice-Président CCTEV)

Vie locale et associative

Une date à retenir...

Le Mercredi 26 Juillet 2023 un évènement très important aura lieu dans notre commune. En effet une épreuve sportive originale et unique fera étape à Monnaie. Il s'agit de « La France en Courant », une course à pieds reconnue par la Fédération Française d'Athlétisme qui tous les ans, à l'instar du tour de France cycliste, fait le tour de la France et voit s'affronter en relais des équipes de 8 coureurs.

Le village d'arrivée de l'étape sera installé place de l'Europe et dès 14h00 les Modéniennes et les Modéniens, petits et grands, pourront profiter des animations proposées par l'organisation : démonstration de métiers artisanaux (Ferronnier, boulanger, cordier, tourneur sur bois...), structure gonflable et animation clown pour les enfants (qui se verront offrir un maillot aux couleurs de la course), animation musicale... Bref de quoi passer un bel après-midi avant l'arrivée des premiers coureurs vers 16h00.

Venez nombreux profiter de cet évènement et encourager les coureurs qui dès le lendemain reprendront la route pour poursuivre leur périple.

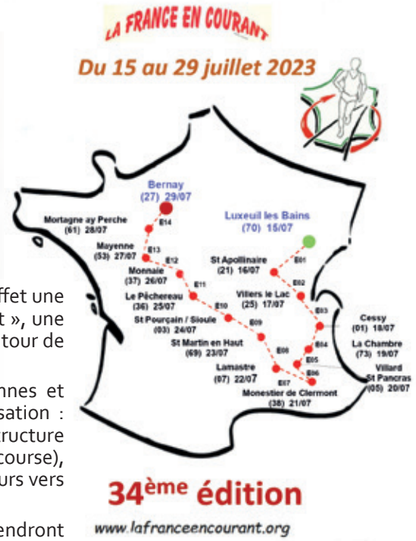

Baignade au plan d'eau

Comme chaque année la Municipalité a décidé de mettre en place une baignade surveillée sur notre plan d'eau. Ainsi du samedi 15 Juillet au dimanche 27 août les habitants de Monnaie (et des alentours) pourront en toute sécurité, profiter de ce site pour nager et se rafraîchir.

La baignade sera ouverte de 13h00 à 19h00 tous les jours, y compris le 15 août.

SASLIC

La commune de Monnaie fait partie des 299 villes « amies des enfants », titre attribué par l'UNICEF suite à l'étude d'un plan d'actions proposé par les collectivités.

Pour l'année 2023/2024, les enfants participeront à 5 grandes actions :

1re action : UNIdays

C'est une journée ponctuée par des activités ludiques, ateliers créatifs, temps de sensibilisation... autour d'une thématique phare définie chaque année en lien avec les droits de l'enfant. En 2023 le thème était « discrimination ».

2e action : Participation au prix de littérature jeunesse de l'UNICEF

Le Prix UNICEF de littérature jeunesse permet de sensibiliser aux droits de l'enfant grâce à la lecture, et de récompenser des ouvrages porteurs des valeurs de l'UNICEF.

Le jury ? Les enfants eux-mêmes ! Chaque année, des enfants et jeunes votent pour leur livre préféré, parmi une sélection d'ouvrages choisis en fonction d'une thématique et répartis par catégorie d'âge proposée par l'UNICEF France aux structures participantes. En septembre, l'école de Monnaie participera à cette consultation.

3e action : journée mondiale des droits de l'enfant

La Journée mondiale des droits de l'enfant est la journée d'action internationale de l'UNICEF organisée pour les enfants, par les enfants.

Elle a été créée en 1954 et est célébrée chaque année le 20 novembre afin de promouvoir le respect et les droits des enfants.

Le 20 novembre marque le jour de l'adoption par l'Assemblée de la Déclaration des droits de l'enfant en 1959, et de la Convention relative aux droits de l'enfant, signée en 1989.

4e action : consultation nationale des 6-18 ans

La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) défend le droit des plus jeunes à la participation et à l'expression. Cela signifie que chaque enfant a le droit de faire connaître son avis, son opinion, ses idées, sur les sujets qui le concerne.

L'UNICEF organise pour cela tous les 2-3 ans une grande consultation à l'échelle nationale, questionnant les enfants sur une thématique donnée, permettant d'avoir des éléments concrets pour orienter les décisions nationales, et locales si le nombre de réponse collectées est suffisant.

Participer à la consultation est donc important car ses conclusions contribueront à faire avancer la cause des enfants et des adolescents en France, notamment en influençant les politiques publiques locales.

5e action : aménagement de la cour de l'école élémentaire en cour « oasis »

C'est le plus gros projet des actions que la municipalité mène auprès des jeunes pour faire face au réchauffement climatique. Il a été travaillé avec les enseignants et les enfants. Les travaux ont débuté pendant les vacances d'avril et se termineront en fin d'année avec une débitumisation, la plantation d'arbres et l'aménagement de jeux.

Qu'est-ce qu'une cour « oasis » ?

Une cour d'école Oasis est une cour d'école qui a été rénovée pour devenir un îlot de fraîcheur : elle est plus végétale, avec des points d'eau.
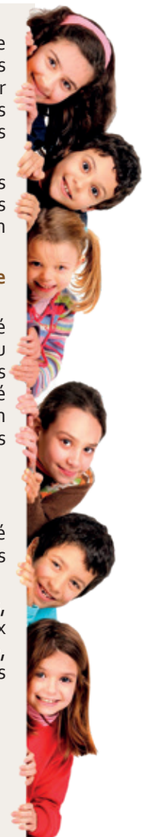
Elle propose également des espaces mieux répartis, l'objectif est de retrouver un sol plus vivant pour mieux gérer les eaux de pluie et favoriser la biodiversité, le développement durable tout en favorisant des matériaux naturels.